

DIAGNOSTIC DU SCOT DU GRAND CLERMONT
SYNTHÈSE DE L'ATELIER 1 - LES DYNAMIQUES A L'OEUVRE
COMMISSION URBANISME
05 OCTOBRE 2023

le Grand Clermont



SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DES ATELIERS

2. ETAPES DE TRAVAIL : 3 ATELIERS THEMATIQUES

3. CALENDRIER DES ATELIERS

4. DEROULE DES ATELIERS

5. LES TERRITOIRES A L'EPREUVE DE L'ANTHROPOCENE : PAR STEPHANE CORDOBES

6. ATELIER 1 : SYNTHESE DES FORCES, FAIBLESSES ET ENJEUX DU TERRITOIRE

7. SCHEMA DE SYNTHESE GENERAL : LES ENJEUX PRIORITAIRES POUR LE SCOT AU REGARD DES REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DES ATELIERS

La révision du SCOT :

La révision du **Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Grand Clermont** a été actée par délibération du Comité syndical du **8 décembre 2022**.

Pour rappel, le SCOT du Grand Clermont a été **approuvé en 2011** et a fait l'objet de **7 modifications**.

Une première évaluation du SCOT a été réalisée 6 ans après son approbation (en 2017). Une nouvelle évaluation a été réalisée à T+12, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace, de réduction du rythme de l'artificialisation des sols, d'implantations commerciales et, en zone de montagne, de réhabilitation de l'immobilier de loisir et d'Unités touristiques nouvelles structurantes (Code de l'urbanisme).

Enjeux et objectifs de la révision :

La révision du SCOT vise à **mettre en conformité le SCOT avec les documents supra-SCOT et prendre en compte l'évolution du contexte législatif** : loi ENE, loi ALUR, loi NOTRe, loi ELAN, Ordonnance du 17 juin 2020 relative à la modernisation des SCOT, loi Climat et résilience (2021), etc.

La loi Climat et résilience impose un calendrier qui nécessite sa prise en compte immédiate. En effet, elle fixe la date butoir pour procéder à l'inscription de l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN) dans le SCOT au 22 août 2026. L'objectif ZAN vise tout d'abord, à réduire de 50 % la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, observée au cours des 10 années précédant la loi, au niveau national, d'ici 2031.

Il s'agit également de **prendre en compte dans le SCOT les enjeux liés à la transition écologique** : un premier regard prospectif a permis d'envisager le territoire à l'horizon 2050 avec la démarche « Demain le Grand Clermont ». Cette démarche a permis d'aboutir à 4 engagements préfigurateurs du futur Projet d'aménagement stratégique (PAS) et cette ambition doit se traduire dans le SCOT par un renouvellement des politiques d'aménagement et de développement du territoire pour prendre le virage de la transition écologique.

Le SCOT doit donc prendre en compte ce nouveau contexte institutionnel et opérer un changement de paradigme en intégrant de nouveaux sujets, et notamment :

- définir une trajectoire menant au **ZAN (Zéro artificialisation nette)**
- les **transitions écologiques et énergétiques**, qui impliquent la lutte contre l'étalement urbain et le réchauffement climatique, le développement des énergies renouvelables, la réduction des émissions de GES, etc.
- les enjeux liés à l'**économie circulaire**
- des **activités agricoles** respectueuses des sols et les **besoins alimentaires**

Elaboration du diagnostic :

Le diagnostic prendra en compte les résultats de l'évaluation et produira la connaissance et la compréhension du territoire afin d'objectiver ses forces et ses faiblesses (démographie, attractivité, évolutions sociétales, capacité de résilience, etc.) et ainsi guider les choix stratégiques à entreprendre, déterminer l'ampleur et la profondeur des évolutions à intégrer au SCOT.

L'**Agence d'urbanisme de Clermont Massif Central (AUCM)** intervient en appui auprès du Grand Clermont pour la réalisation du **bilan d'évaluation** obligatoire à 12 ans et la **construction du diagnostic** en lien avec les membres de la **Commission Urbanisme** du Grand Clermont.

Il s'agit d'élaborer un **diagnostic à visée prospective** permettant de mettre à jour la connaissance du territoire et appréhender la manière dont le changement climatique va impacter le Grand Clermont en vue de qualifier le niveau d'ambition politique et statuer sur la profondeur de la révision du SCOT, et ce à travers une démarche collective réunissant la Commission Urbanisme, sous la forme d'ateliers, dans une logique d'analyse territoriale du changement climatique conduite à partir d'un atlas permettant une approche située et itérative.

Objectifs des ateliers :

- Mettre à jour la connaissance du territoire → comprendre où en est le territoire
- Formaliser les enjeux qui le caractérisent et engagent son avenir → appréhender la manière dont le changement global va impacter le territoire du Grand Clermont
- Qualifier le niveau d'ambition politique → statuer sur la profondeur de la révision du SCOT

2. ETAPES DE TRAVAIL : 3 ATELIERS THEMATIQUES

L'analyse territoriale sera conduite à partir d'un atlas à visée prospective à travers 3 ateliers thématiques :

1- les dynamiques à l'œuvre (ce avec quoi il faut composer)

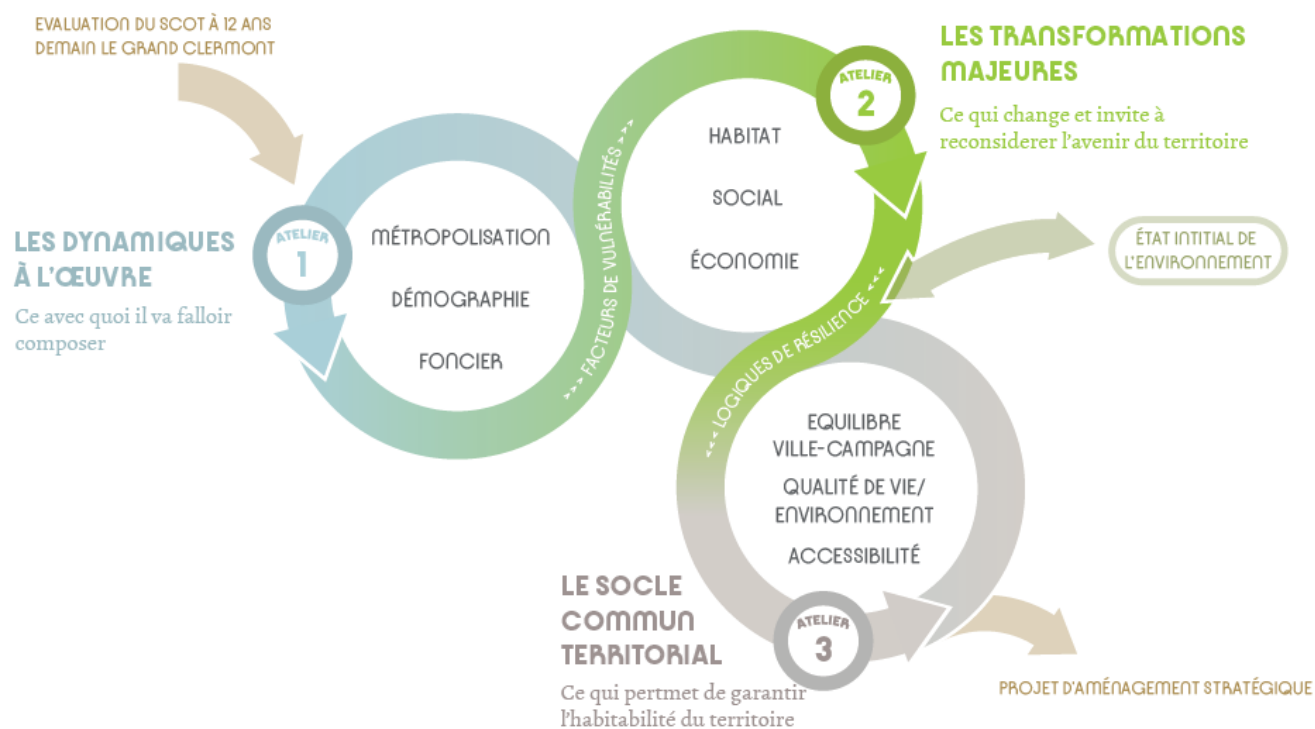
METROPOLISATION / DEMOGRAPHIE / FONCIER

2- les transformations majeures (ce qui change et invite à reconsidérer l'avenir du territoire)

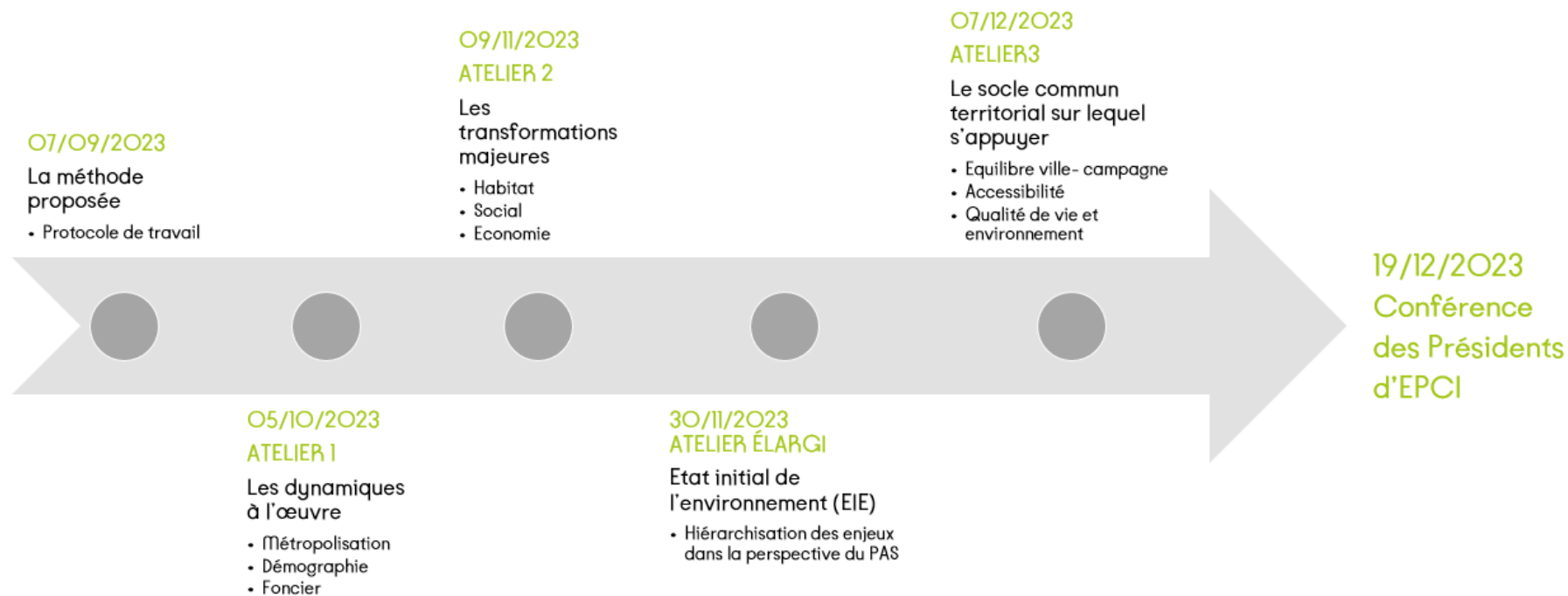
HABITAT / SOCIAL / ECONOMIE

3- le socle commun territorial (ce que permet de garantir l'habitabilité du territoire)

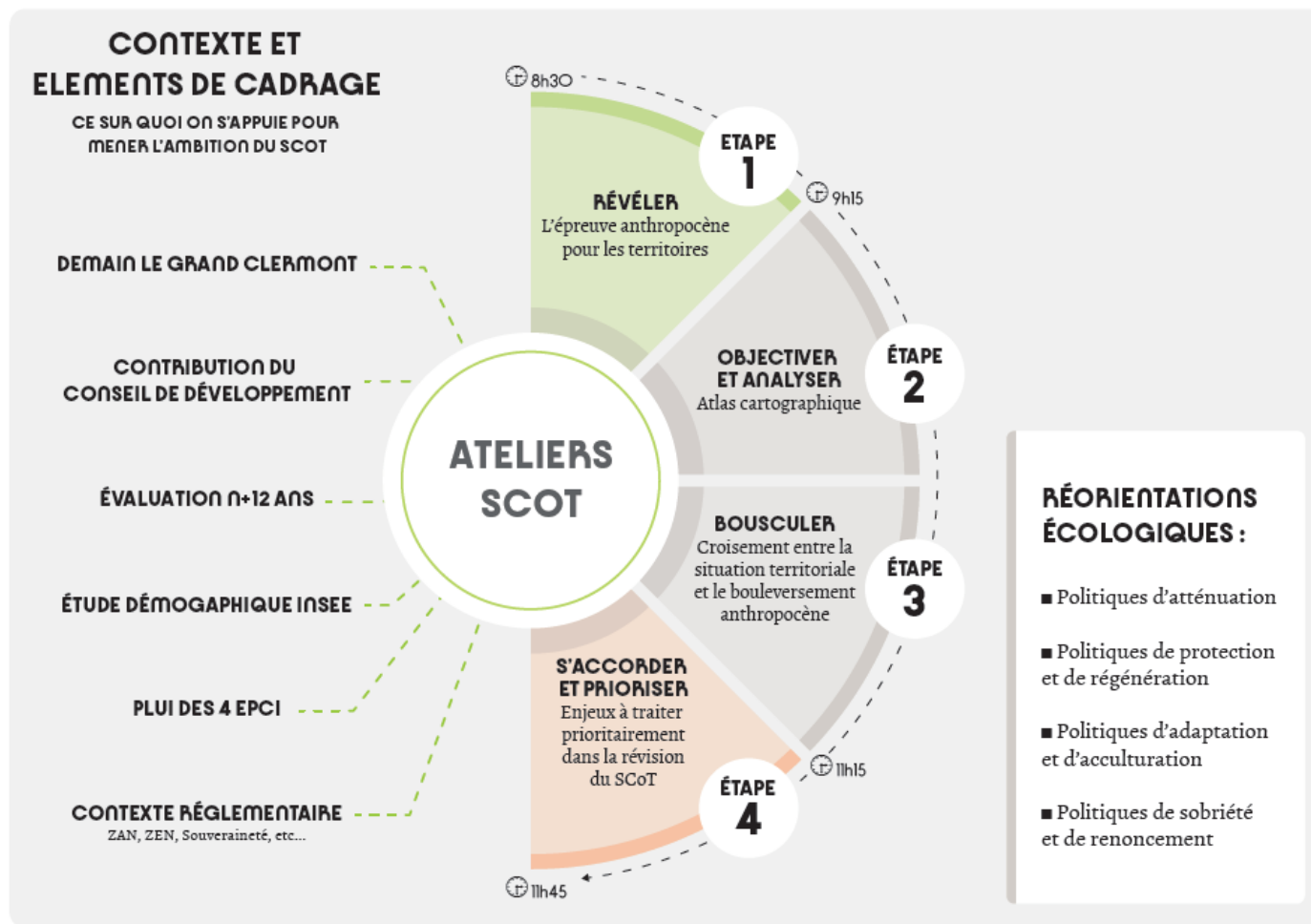
EQUILIBRE VILLE-CAMPAGNE / ACCESSIBILITE-MOBILITES / ENVIRONNEMENT-QUALITE DE VIE



3. CALENDRIER DES ATELIERS

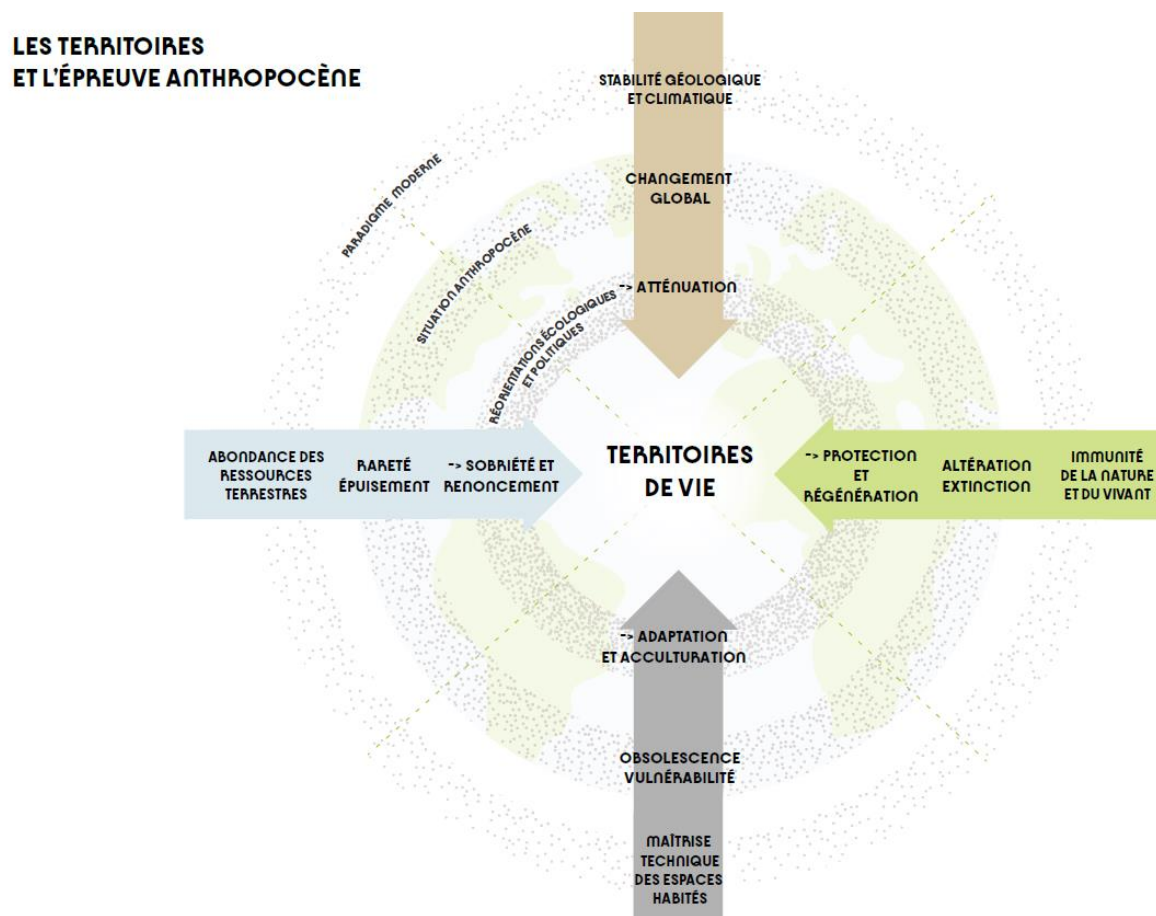


4. DEROULE DES ATELIERS



5. LES TERRITOIRES A L'ÉPREUVE DE L'ANTHROPOCÈNE : PAR STÉPHANE CORDOBES

Le schéma ci-dessous a été présenté lors de l'atelier par Stéphane CORDOBES, directeur de l'AUCM. Le schéma présente à la fois les grands enjeux auxquels le territoire est confronté (changement global, altération/extinction des ressources de la nature et du vivant, rareté/épuiement des ressources, etc.), et les réorientations écologiques à engager (atténuation, protection et régénération, adaptation, sobriété et renoncement) pour répondre à ces problématiques à travers le SCOT. Cette approche a servi de support dans le cadre des ateliers pour définir les enjeux prioritaires pour le SCOT au regard de ces grands bouleversements.



6. ATELIER 1 : SYNTHÈSE DES FORCES, FAIBLESSES ET ENJEUX

Liste des cartographies et schémas présentés lors de l'atelier 1 :

MÉTROPOLISATION

1. Aires urbaines et aires d'attraction des villes
2. Evolution de la part des étudiants dans la population totale (entre 2014 et 2020) + Répartition des étudiants dans l'enseignement supérieur (en 2019-2020)
3. Evolution de la part de CFM (Cadres des fonctions métropolitaines) dans l'emploi total (entre 2013 et 2019)
4. Typologie des communes selon leur niveau de services et d'équipements (en 2011 et 2021)
5. Accessibilité nationale : faut-il prendre le train ou la voiture ?

DÉMOGRAPHIE

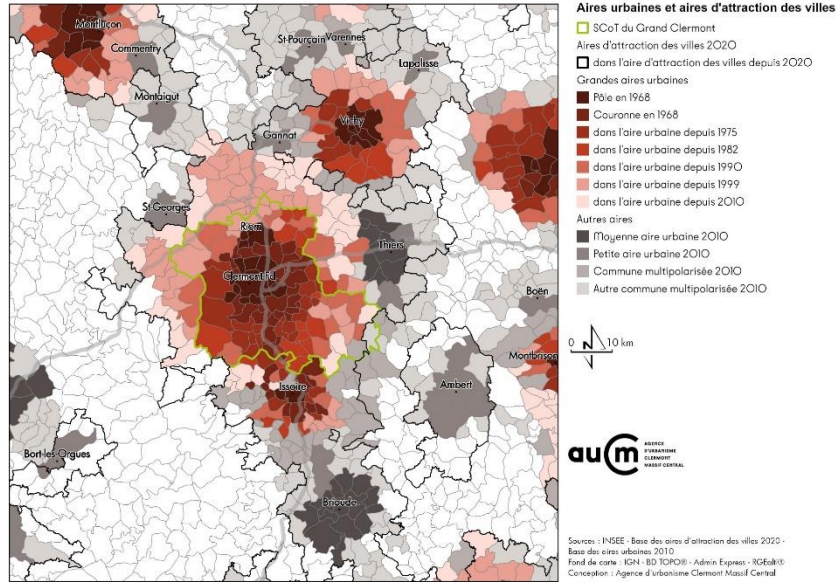
6. Taux d'évolution annuel moyen de la population (entre 2014 et 2020) + Typologie de l'évolution de la population (2014-2020)
7. Origine des migrations résidentielles depuis et vers le Grand Clermont (en 2020)
8. Evolution du nombre d'élèves inscrits en pré-élémentaire (entre 2019 et 2022)
9. Pyramide des âges et projections démographiques (en 2070)
10. Indice de vieillissement

FONCIER

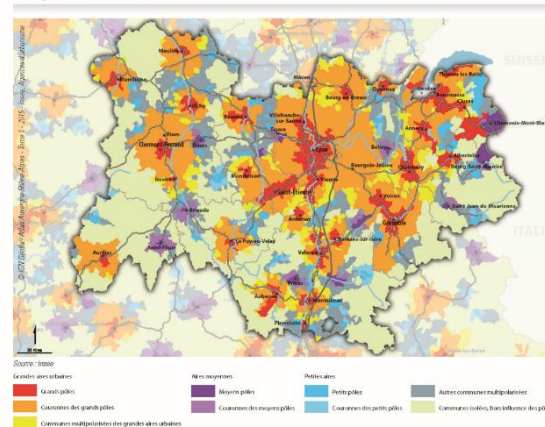
11. Consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers - NAF (entre 2011 et 2020)
12. Efficacité foncière (entre 2012 et 2021)
13. Production de nouveaux logements sur terrains vierges (entre 2012 et 2022)
14. Prix médian des maisons (entre 2019 et 2021)
15. Vacance structurelle dans le parc privé (en 2022)

THEME : METROPOLISATION

I. Aires urbaines et aires d'attraction des villes



Zonage en aires urbaines



ANALYSE / CONSTATS

Un développement de plus en plus lointain :

- Facilité par le relief, le développement de l'aire urbaine clermontoise s'est d'abord effectué vers le nord (intégration de Riom dans l'aire urbaine clermontoise) puis vers le sud, notamment le long du corridor autoroutier de l'A75.

- L'aire urbaine clermontoise s'est ensuite élargie vers le nord, le sud et l'est, se rapprochant peu à peu des aires urbaines de Vichy, Issoire et, dans une moindre mesure, de Thiers.

- L'aire d'attraction de 2020 traduit ce nouvel élargissement pour désormais absorber une population de 507 954 habitants. Le Grand Clermont représente environ 85 % de cette population.

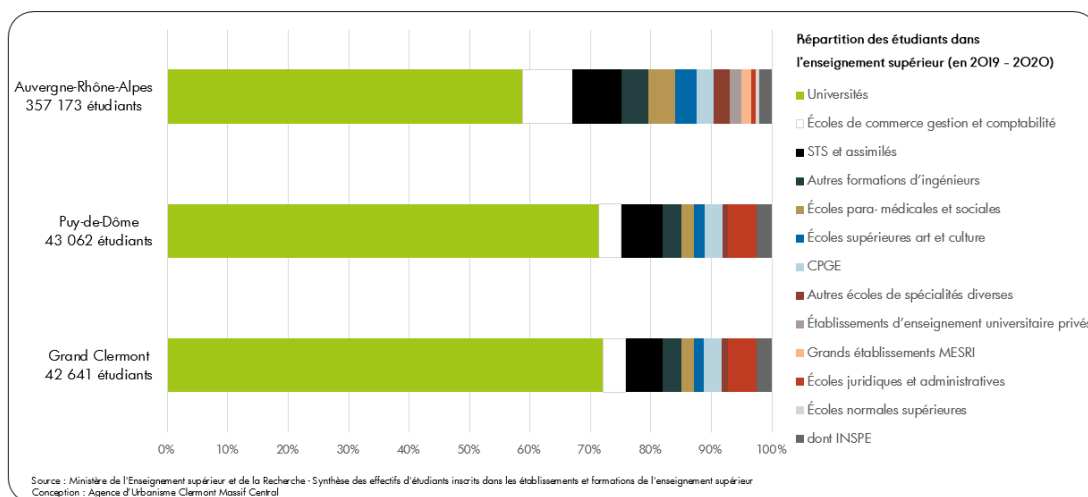
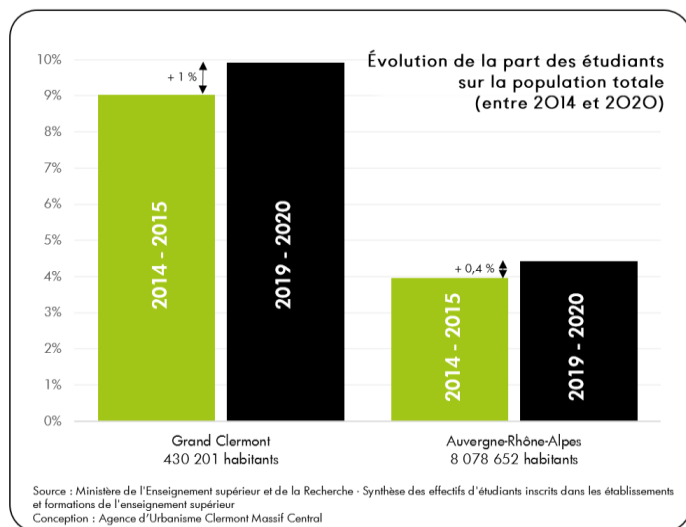
- Le périmètre du Grand Clermont correspond plus ou moins aux communes entrées dans l'aire urbaine clermontoise dans les années 1990. Seules deux communes sont hors de l'aire urbaine clermontoise : Saint-Dier-d'Auvergne et Saint-Jean-des-Ollières (aire urbaine d'Ambert).

- Une dynamique de métropolisation et de périurbanisation qui concerne des communes de plus en plus éloignées de l'agglomération clermontoise.

Propositions issues de l'atelier (forces, faiblesses, enjeux) :

FORCES			
<ul style="list-style-type: none"> - Extension de l'aire urbaine métropolitaine - Continuer à désenclaver des pôles existants = importance des mobilités/accessibilités / pôles multiples 			
FAIBLESSES			
<ul style="list-style-type: none"> - Induit des déplacements domicile-travail importants + accès lieux d'étude, travail, santé, services, etc. - Evolution de l'aire urbaine en tâche d'huile - La métropolisation a un coût : ce n'est pas en concentrant que l'on arrive à améliorer les services / optimiser les financements > épuisement du modèle ? - On n'a plus de modèle (de développement / d'aménagement) ! Comment faire ? 			
AUTRES DYNAMIQUES / OBSERVATIONS			
<ul style="list-style-type: none"> - Rôle du bassin industriel thiernois à (re)dynamiser - Rapprocher lieux d'emplois / habitat + intégrer le télétravail - Concurrence entre territoires sur la question économique/industrielle - Il faut se poser la question à l'inverse : partir des espaces naturels, agricoles et des ressources pour définir l'armature territoriale (du SCOT) - Organisation en archipel à maintenir / mais à reconsidérer pour que ça fonctionne mieux 			
REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER (ANTHROPOCENE)			
ATTENUATION	PROTECTION ET REGENERATION	ADAPTATION ET ACCULTURATION	SOBRIETE ET RENONCEMENT
	X	X	X
ENJEU(X) PRIORITAIRE(S) POUR LA REVISION DU SCOT			
<ul style="list-style-type: none"> - Le territoire du Grand Clermont à l'épreuve de l'anthropocène : vers la définition d'un nouveau modèle de métropolisation conditionné par les réorientations écologiques à engager ? - Une métropolisation plus diffuse pour davantage de solidarité entre la ville-centre (cœur métropolitain) et les autres territoires/EPCI ? - Le maintien d'une organisation territoriale en archipel en assurant une meilleure redistribution entre le cœur métropolitain et les autres territoires 			

2. Evolution de la part des étudiants dans la population totale (entre 2014 et 2020) + Répartition des étudiants dans l'enseignement supérieur (en 2019-2020)



ANALYSE / CONSTATS

Une dynamique de l'enseignement universitaire :

- Plus de 42 500 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur du Grand Clermont en 2019-2020.

- Ils représentent 10 % de la population totale du territoire.

- Entre 2014 et 2020, une progression 2,5 fois plus importante de la part des étudiants sur la population totale du Grand Clermont qu'à l'échelle AURA.

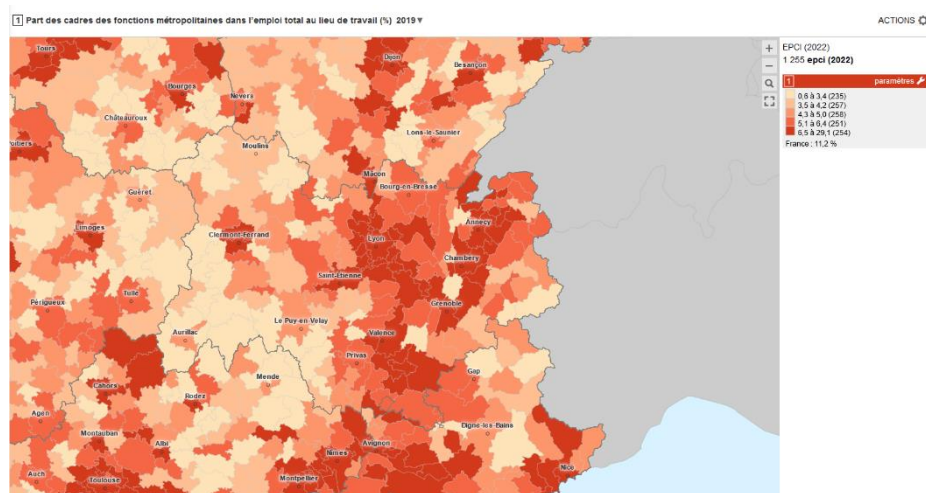
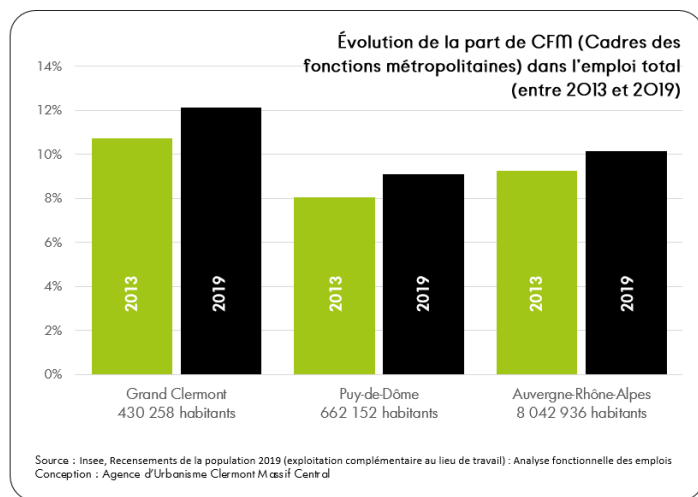
- Une forte attractivité de l'UCA sur les territoires environnants qui se traduit par une surreprésentation des étudiants inscrits à l'Université et une spécificité dans le domaine juridique (Ecole de Droit).

- Une offre de formation incomplète dans certains domaines d'étude (arts et culture), et types d'établissements (grands établissements, établissements d'enseignement universitaire privé, etc.).

Propositions issues de l'atelier (forces, faiblesses, enjeux) :

FORCES			
<ul style="list-style-type: none"> - Attractivité du territoire - Concentration des ESR (Etablissements enseignement supérieur) 			
FAIBLESSES			
<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté pour le territoire de fixer/maintenir les étudiants (pendant mais surtout après leurs études) 			
AUTRES DYNAMIQUES / OBSERVATIONS			
<ul style="list-style-type: none"> - Offre de logements et de transports : à adapter aux besoin des étudiants 			
REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER (ANTHROPOCENE)			
ATTENUATION	PROTECTION ET REGENERATION	ADAPTATION ET ACCULTURATION	SOBRIETE ET RENONCEMENT
	X	X	
ENJEU(X) PRIORITAIRE(S) POUR LA REVISION DU SCOT			
<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire attractif pour les étudiants (consolidation de la dynamique actuelle) avec un poids important de l'enseignement universitaire 			

3. Evolution de la part de CFM (Cadres des fonctions métropolitaines) dans l'emploi total (entre 2013 et 2019)



Part des Cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total au lieu de travail (%) en 2019.
Source : Observatoire des territoires.

ANALYSE / CONSTATS

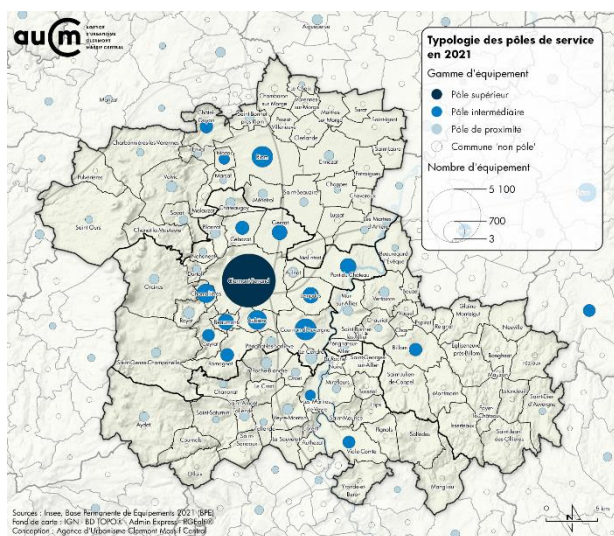
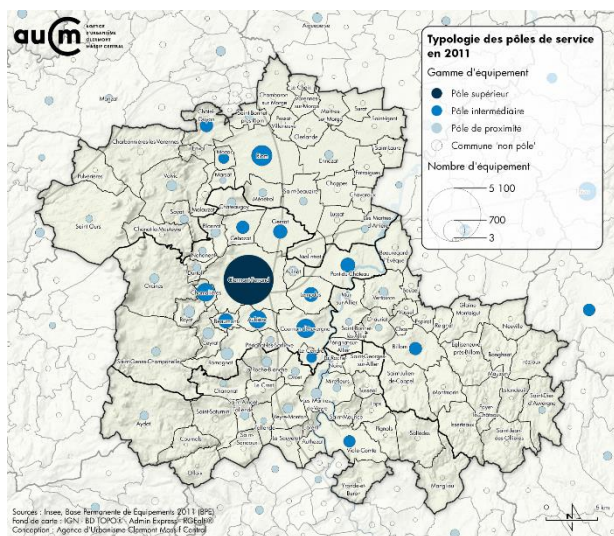
Un renforcement marqué des fonctions métropolitaines :

- Un fort développement de la part de CFM au sein du Grand Clermont qui tend à se renforcer, pour atteindre 12 % de l'emploi total, traduisant une dynamique favorable de création d'emplois stratégiques.
- Un dynamisme confirmant le rayonnement décisionnel de l'aire urbaine clermontoise qui se maintient malgré le contexte particulier de perte du statut de capitale régionale.
- Un positionnement de Clermont Auvergne Métropole (11,6 %) bien inférieur à la Métropole de Lyon (18,2 %) et de Grenoble Alpes Métropole (17 %), mais supérieur à Saint-Etienne Métropole (8,1 %).

Propositions issues de l'atelier (forces, faiblesses, enjeux) :

FORCES			
<ul style="list-style-type: none"> - Polarisation des CFM sur la Métropole - Evolution des emplois de services = emplois locaux à développer sur tout le territoire 			
FAIBLESSES			
<ul style="list-style-type: none"> - Concentration des CFM sur la Métropole : une part moins importante dans les autres EPCI - D'importantes disparités entre EPCI sur ce sujet - Un modèle qui change dans notre rapport au travail (télétravail notamment) 			
AUTRES DYNAMIQUES / OBSERVATIONS			
<ul style="list-style-type: none"> - Point de vigilance sur les autres catégories moins aisées - Risque de gentrification du territoire 			
REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER (ANTHROPOCENE)			
ATTENUATION	PROTECTION ET REGENERATION	ADAPTATION ET ACCULTURATION	SOBRIETE ET RENONCEMENT
	X		
ENJEU(X) PRIORITAIRE(S) POUR LA REVISION DU SCOT			
<ul style="list-style-type: none"> - Le maintien des Cadres des fonctions métropolitaines (CFM) pour renforcer l'attractivité économique du territoire - Une répartition plus équilibrée des CFM sur l'ensemble du territoire (les 4 EPCI) 			

4. Typologie des communes selon leur niveau de services et d'équipements (en 2011 et 2021)



ANALYSE / CONSTATS

Une hiérarchie urbaine dessinée par le niveau des équipements et services :

- Une répartition spatiale des équipements et services sur l'ensemble du territoire, avec une offre marquée en nombre et en gamme à Clermont et sa première couronne, puis qui s'amenuise sur la seconde couronne, jusqu'à atteindre un constat de déficit dans le Livradois, au sud-est de Billom Communauté.

- Clermont-Ferrand est la seule commune du Grand Clermont à avoir des équipements et services de la gamme supérieure.

- Romagnat, Ceyrat et les Martres-de-Veyre ont progressé passant de pôles de proximité à pôles intermédiaires.

- Le Cendre régresse en pôle de proximité.

- 6 communes deviennent pôles de proximité (et n'étaient pas des pôles en 2011).

Propositions issues de l'atelier (forces, faiblesses, enjeux) :

FORCES			
- Une dynamique générale positive			
FAIBLESSES			
- Concentration dans des pôles de services : nécessite plus de déplacements qu'avec un maillage fin des services dans des petits pôles			
AUTRES DYNAMIQUES / OBSERVATIONS			
- Ceci pose la question suivante : faut-il poursuivre le développement en archipel ? - Il serait préférable de poursuivre le développement des services en réseau plutôt que de manière concentrée dans des grands pôles			
REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER (ANTHROPOCENE)			
ATTENUATION	PROTECTION ET REGENERATION	ADAPTATION ET ACCULTURATION	SOBRIETE ET RENONCEMENT
	X	X	
ENJEU(X) PRIORITAIRE(S) POUR LA REVISION DU SCOT			
- Le développement de services et d'équipements dans les secteurs les plus déficitaires - L'adaptation de ces services et équipements au vieillissement de la population			

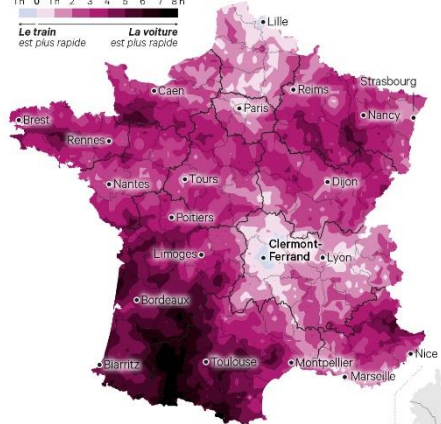
5. Accessibilité nationale : faut-il prendre le train ou la voiture ?

Faut-il prendre le train ou la voiture ?

Différence de temps de trajet en fonction des destinations au départ de **Clermont-Ferrand**, en heures

1h 0 1h 2 3 4 5 6 7 8h

Le train est plus rapide La voiture est plus rapide



SOURCES : SNCF, OPENSTREETMAP

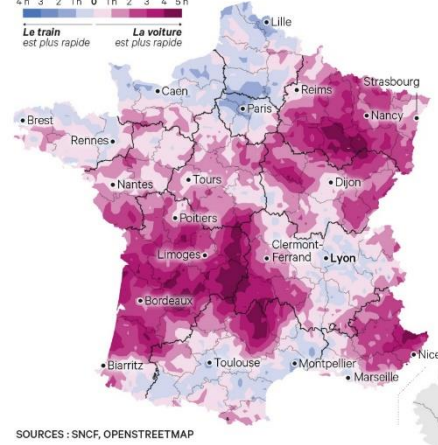
LesEchos

Faut-il prendre le train ou la voiture ?

Différence de temps de trajet en fonction des destinations au départ de **Lyon**, en heures

4h 3 2 1h 0 1h 2 3 4 5h

Le train est plus rapide La voiture est plus rapide



SOURCES : SNCF, OPENSTREETMAP

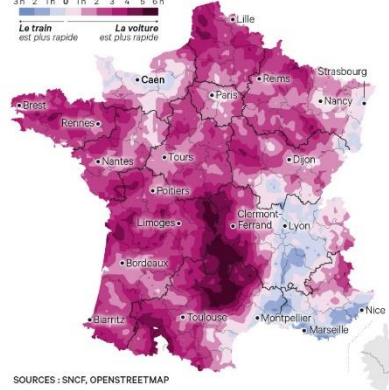
LesEchos

Faut-il prendre le train ou

Différence de temps de trajet en fonction des destinations au départ de **Caen**, en heures

3h 2 1h 0 1h 2 3 4 5 6h

Le train est plus rapide La voiture est plus rapide



SOURCES : SNCF, OPENSTREETMAP

LesEchos

Propositions issues enjeux) :

de l'atelier (forces, faiblesses,

ANALYSE / CONSTATS

L'inefficacité de la desserte ferroviaire de Clermont pour les mobilités de longues distances :

- Le recours au transport ferroviaire pâtit de temps de parcours longs : il ne constitue jamais le moyen le plus rapide pour des destinations au départ de Clermont-Ferrand, sauf sur la très proche périphérie.
- L'accessibilité au territoire dépend donc très largement de la voiture qui, heureusement, bénéficie de la situation de carrefour autoroutier.
- Clermont est la seule grande agglomération française (avec Caen) dont l'accessibilité à Paris est meilleure en voiture qu'en train.
- De même, l'accessibilité à la capitale régionale (Lyon) est meilleure en voiture qu'en train, de l'ordre de 2 heures dans la partie est du Grand Clermont, et supérieure à 3 heures au sud et à l'ouest.

FORCES

FAIBLESSES

- Manque de trains pour accéder aux autres métropoles et à l'intérieur de notre métropole
- Problème d'accessibilité à Lyon (en train) - alors que cette liaison est cruciale pour CF
- Manque d'entretien des lignes
- Lignes ferroviaires abandonnées (et fermeture de gares)
- L'accessibilité aux métropoles nationales et régionales reste indispensable pour le territoire

AUTRES DYNAMIQUES / OBSERVATIONS

REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER (ANTHROPOCENE)

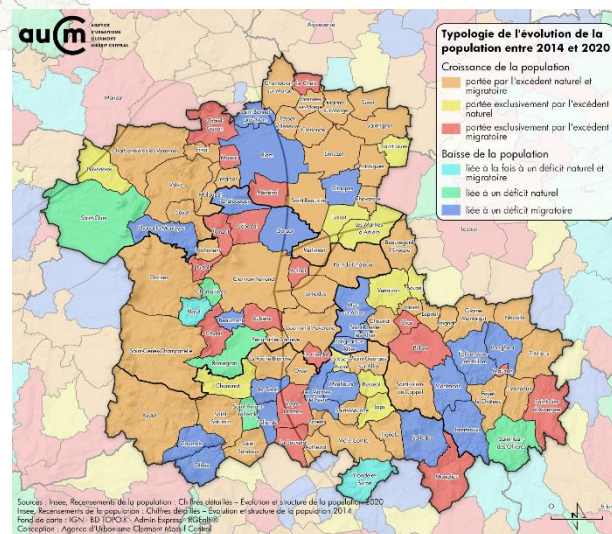
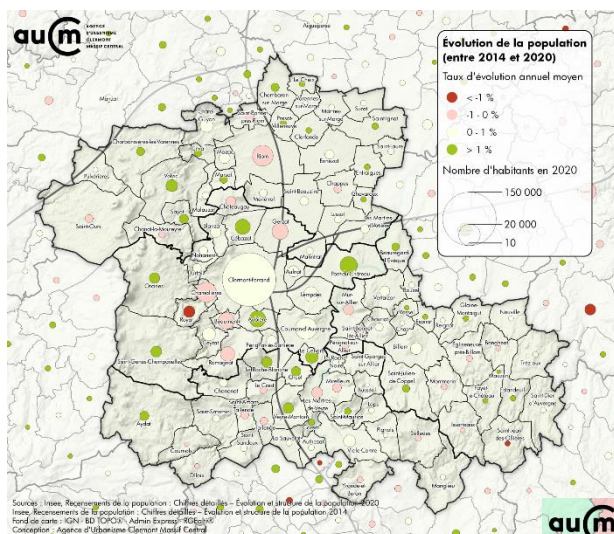
ATTENUATION	PROTECTION ET REGENERATION	ADAPTATION ET ACCULTURATION	SOBRIETE ET RENONCEMENT
X			

ENJEU(X) PRIORITAIRE(S) POUR LA REVISION DU SCOT

- Une amélioration des liaisons ferroviaires avec les métropoles régionales (Lyon, Saint-Etienne) et Paris
- Un développement du réseau ferroviaire à l'échelle du Grand Clermont et un renforcement des gares et pôles multimodaux

THEME : DEMOGRAPHIE

6. Taux d'évolution annuel moyen de la population (entre 2014 et 2020) + Typologie de l'évolution de la population (2014-2020)



ANALYSE / CONSTATS

Un dynamisme démographique désormais dans les communes de deuxième couronne :

- 28 communes perdent des habitants (27 %) et 76 communes en gagnent (73 %).

- Une population qui diminue ou stagne en première couronne clermontoise.

- Des croissances démographiques dans la Chaîne des Puys et dans la plaine.

- 75 % des communes qui perdent des habitants les perdent à cause de départs plus nombreux que d'arrivées (21 sur 28).

- 63 % des communes qui gagnent des habitants cumulent croissance naturelle et migratoire (48 sur 76).

- Une croissance démographique plus forte sur le Grand Clermont qu'à Grenoble et Saint-Etienne, mais plus modérée qu'à Lyon.

- Une hausse de population plus marquée dans le Grand Clermont et Issoire, à l'inverse des autres SCOT où le nombre d'habitants est globalement stable.

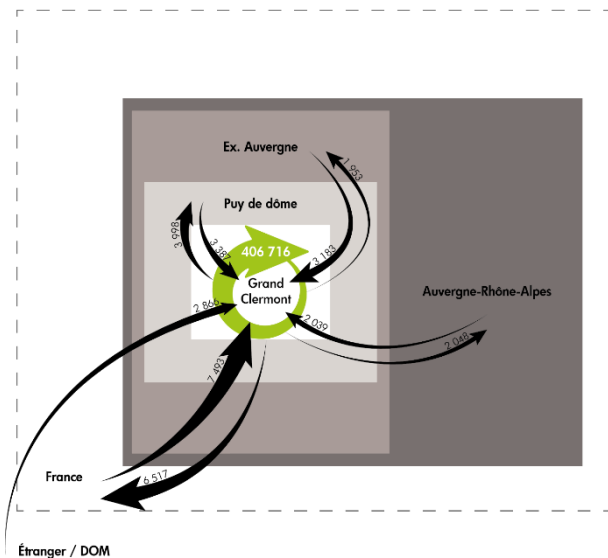
Propositions issues de l'atelier (forces, faiblesses, enjeux) :

FORCES			
- Solde migratoire qui tire la croissance démographique			
FAIBLESSES			
- Solde naturel faible - Croissance dans les espaces périurbains : étalement ?			
AUTRES DYNAMIQUES / OBSERVATIONS			
- Des objectifs de croissance démographique mesurés/raisonnés - Ne pas forcément fixer d'objectifs de croissance démographique : mais d'adaptation et de bien-être - Une croissance qui est aujourd'hui tirée par le solde migratoire et se traduit par une périurbanisation			
REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER (ANTHROPOCENE)			
ATTENUATION	PROTECTION ET REGENERATION	ADAPTATION ET ACCULTURATION	SOBRIETE ET RENONCEMENT
X		X	X
ENJEU(X) PRIORITAIRE(S) POUR LA REVISION DU SCOT			
- Une croissance démographique continue mais raisonnée			

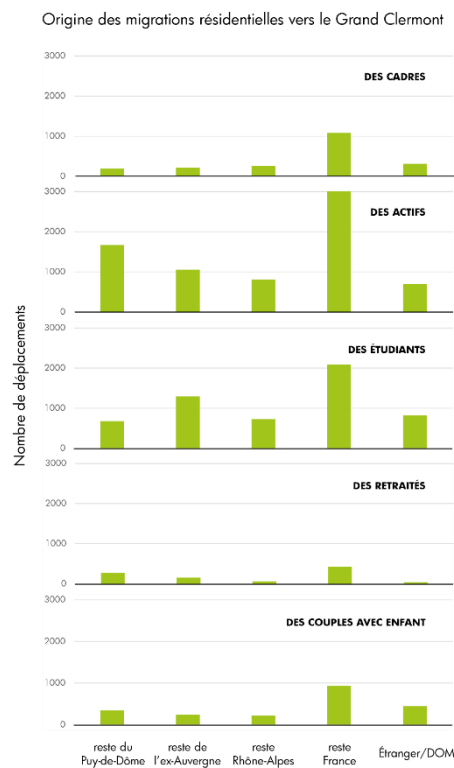
7. Origine des migrations résidentielles depuis et vers le Grand Clermont (en 2020)

Migrations résidentielles

échanges avec le Grand Clermont (en 2020)



Source : Insee, Recensements de la population 2020 : Fichiers détails - Migrations résidentielles
Conception : Agence d'Urbanisme Clermont Massif Central



ANALYSE / CONSTATS

Un territoire attractif :

- 4 452 arrivées de plus que de départs.

- 35 % des arrivées sur le Grand Clermont sont en provenance de l'ex Auvergne (dont le Puy-de-Dôme), 40 % du reste de la France (majorité) et 11 % du reste de la région AURA.

- Plus d'un tiers de la croissance migratoire du Grand Clermont est porté par des espaces à la démographie vieillissante (ex Auvergne).

- Puy-de-Dôme et AURA : départs et arrivées équilibrés.

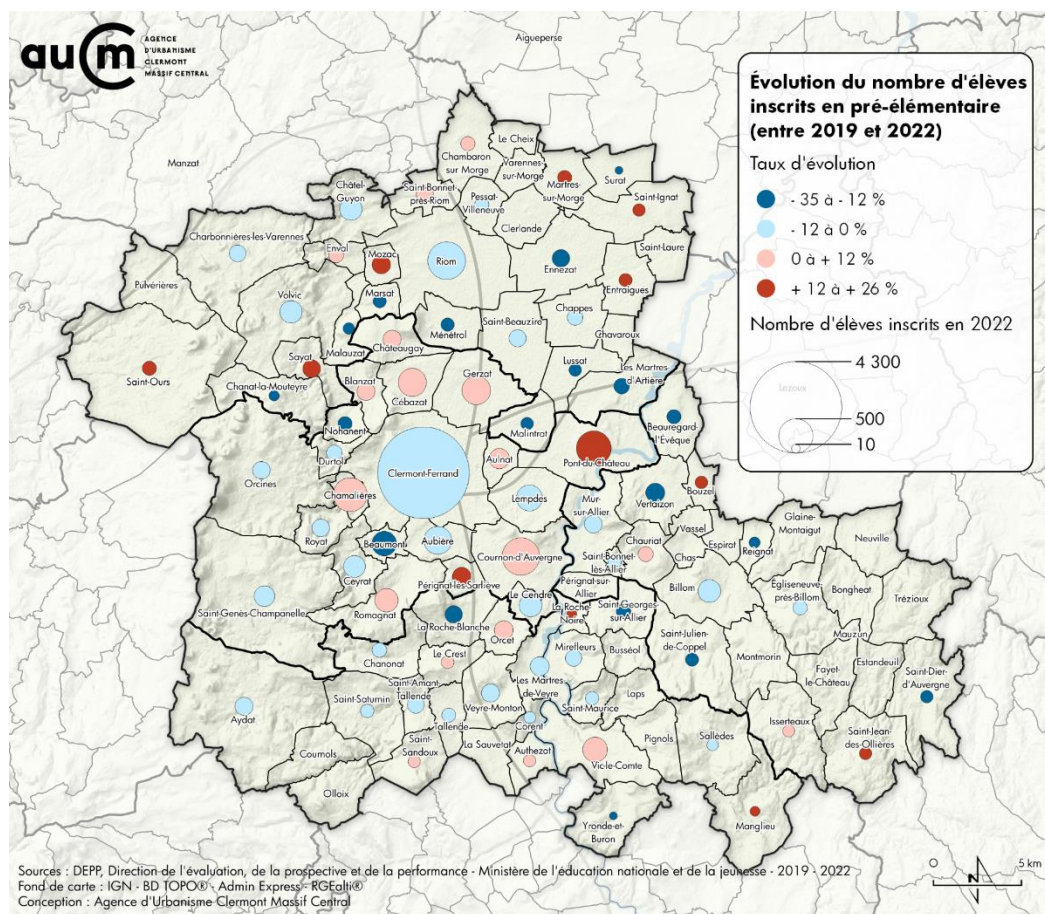
- Ex Auvergne : plus d'arrivées que de départs.

- Cadres en provenance de la France, étudiants en provenance de l'ex Auvergne, en raison de la présence de l'enseignement supérieur.

Propositions issues de l'atelier (forces, faiblesses, enjeux) :

FORCES			
FAIBLESSES			
<ul style="list-style-type: none"> - Aspiration des ménages de l'ex Auvergne = vide des bassins de vie = vacance de l'habitat et baisse des services - Vieillesse dans le département = quelle solidarité territoriale ? - Que peut faire le SCOT sur cette question ? - Faut-il obligatoirement attirer de nouvelles populations ? 			
AUTRES DYNAMIQUES / OBSERVATIONS			
<ul style="list-style-type: none"> - Habitabilité du territoire > question globale - Politique d'équilibre du territoire - Voir quelle est la capacité d'un milieu ou d'un territoire à accueillir des populations ? - Migrations climatiques (à l'échelle planétaire) : seuil dépassé de résilience territoriale ? 			
REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER (ANTHROPOCENE)			
ATTENUATION	PROTECTION ET REGENERATION	ADAPTATION ET ACCULTURATION	SOBRIETE ET RENONCEMENT
	X		
ENJEU(X) PRIORITAIRE(S) POUR LA REVISION DU SCOT			
<ul style="list-style-type: none"> - Une politique d'accueil de nouvelles populations équilibrée pour favoriser l'habitabilité du territoire et maintenir la qualité du cadre de vie 			

8. Evolution du nombre d'élèves inscrits en pré-élémentaire (entre 2019 et 2022)



ANALYSE / CONSTATS

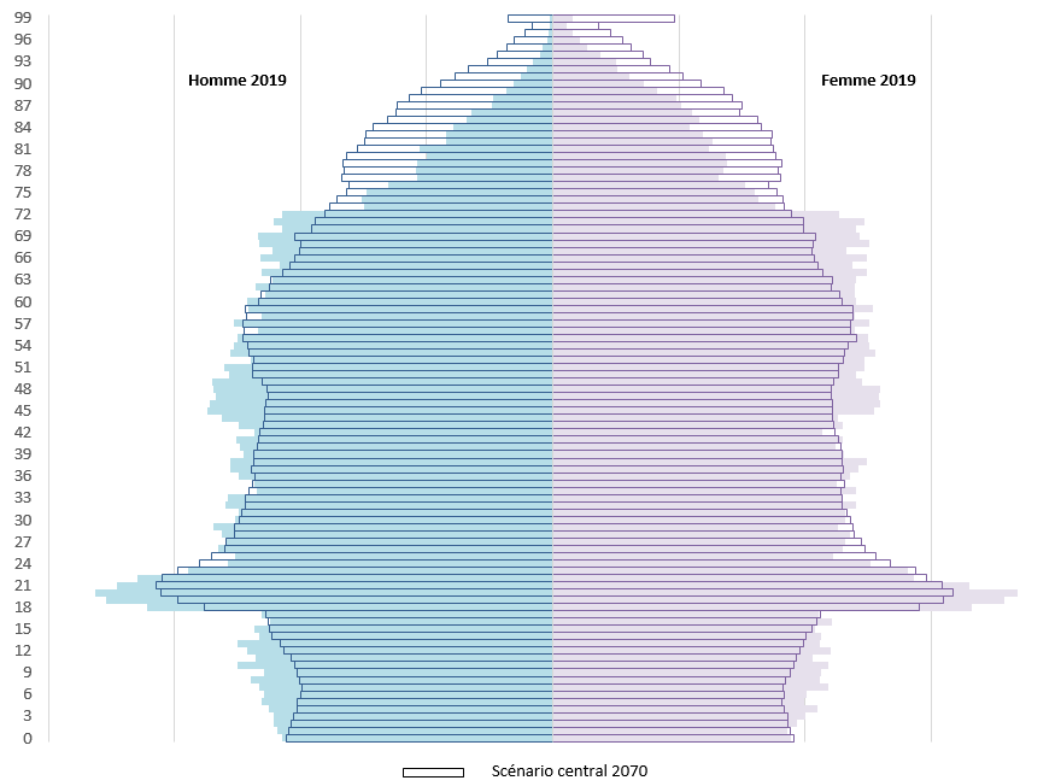
Un recul global des effectifs scolaires en pré-élémentaire :

- Une baisse du nombre d'élèves dans les grandes villes (Clermont, Riom).
- Une tendance démographique nationale : une baisse des effectifs qui devrait se poursuivre dans les années à venir avec, pour conséquence, des générations arrivant en élémentaire de taille nettement plus faibles que celles qui le quittent.
- Une baisse notable au nord et au sud du territoire.
- Des effectifs qui augmentent en périphérie de Clermont.

Propositions issues de l'atelier (forces, faiblesses, enjeux) :

FORCES			
FAIBLESSES			
<ul style="list-style-type: none"> - Effet de « yoyo » sur la création/fermeture de classes - Ne pas penser ces enjeux à l'échelle communale - Liens entre création de lotissements et logements sociaux neufs ? 			
AUTRES DYNAMIQUES / OBSERVATIONS			
<ul style="list-style-type: none"> - Changement de paradigme sur création/fermeture d'écoles - Adaptabilité des bâtiments - Moins de jeunes > enjeu sur la dynamique du vivant ? 			
REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER (ANTHROPOCENE)			
ATTENUATION	PROTECTION ET REGENERATION	ADAPTATION ET ACCULTURATION	SOBRIETE ET RENONCEMENT
		X	
ENJEU(X) PRIORITAIRE(S) POUR LA REVISION DU SCOT			
<ul style="list-style-type: none"> - La limitation de la baisse des effectifs scolaires en pré-élémentaire en attirant de nouvelles populations et notamment des familles (y compris dans le cœur métropolitain) 			

9. Pyramide des âges et projections démographiques (en 2070)



ANALYSE / CONSTATS

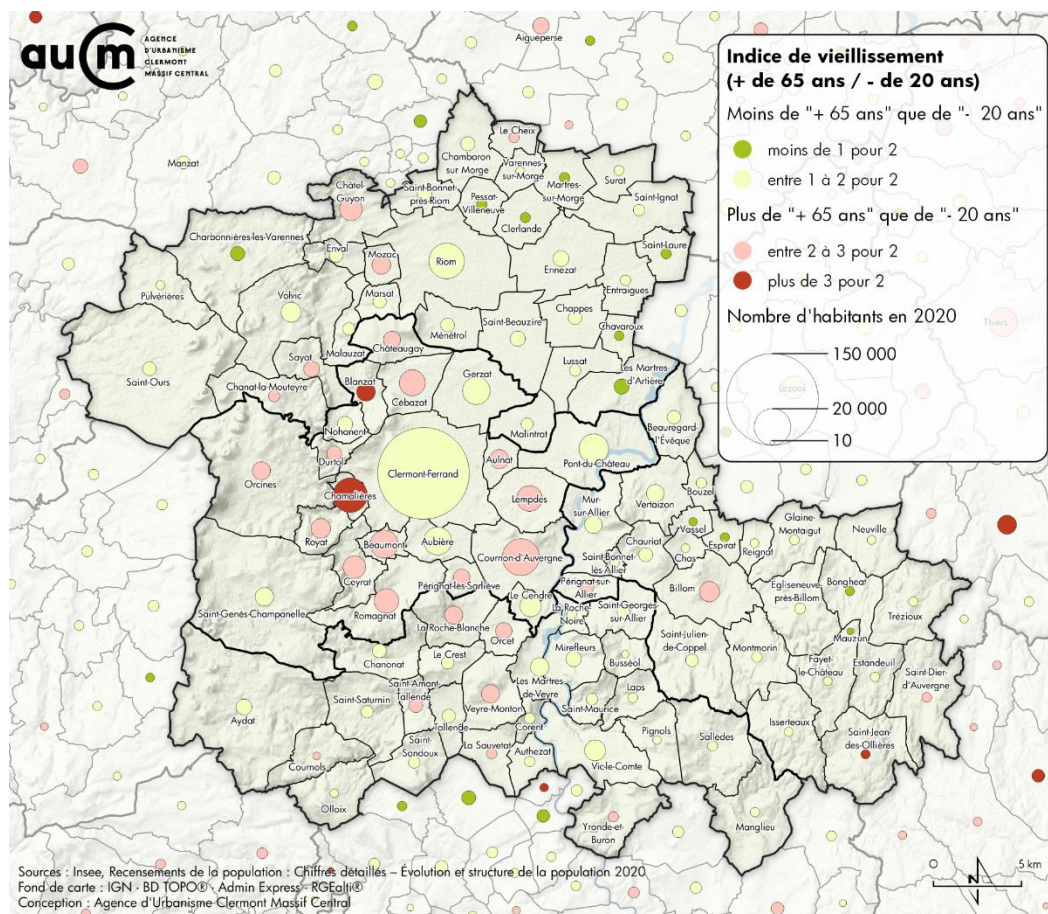
Le vieillissement conséquent des baby-boomers qui arrivent aux grands âges :

- Actuellement : moins d'enfants, plus d'étudiants (niveau important de 18-24 ans) et plus de seniors que dans les autres SCOT de métropoles.
- Projections en 2070 : une population qui vieillit en lien avec l'amélioration de l'espérance de vie et l'avancée en âge des générations nées dans l'entre-deux guerres face à une natalité qui recule.
- Une progression accélérée des seniors très âgés, entrant dans les âges de fortes dépendances et de perte d'autonomie (plus de 80 ans).
- Une diminution sensible des moins de 15 ans et des étudiants.

Propositions issues de l'atelier (forces, faiblesses, enjeux) :

FORCES			
FAIBLESSES			
Voir ci-après les propositions relatives à la carte IO.			
AUTRES DYNAMIQUES / OBSERVATIONS			
REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER (ANTHROPOCENE)			
ATTENUATION	PROTECTION ET REGENERATION	ADAPTATION ET ACCULTURATION	SOBRIETE ET RENONCEMENT
X		X	
ENJEU(X) PRIORITAIRE(S) POUR LA REVISION DU SCOT			
<ul style="list-style-type: none"> - La prise en compte des projections démographiques de l'INSEE à l'horizon 2070 pour le Grand Clermont : une population qui continuera à augmenter en 2050 (11 %) et en 2070 (12 %) - Vers un vieillissement prononcé de la population et une baisse de la population en âge de travailler 			

10. Indice de vieillissement



ANALYSE / CONSTATS

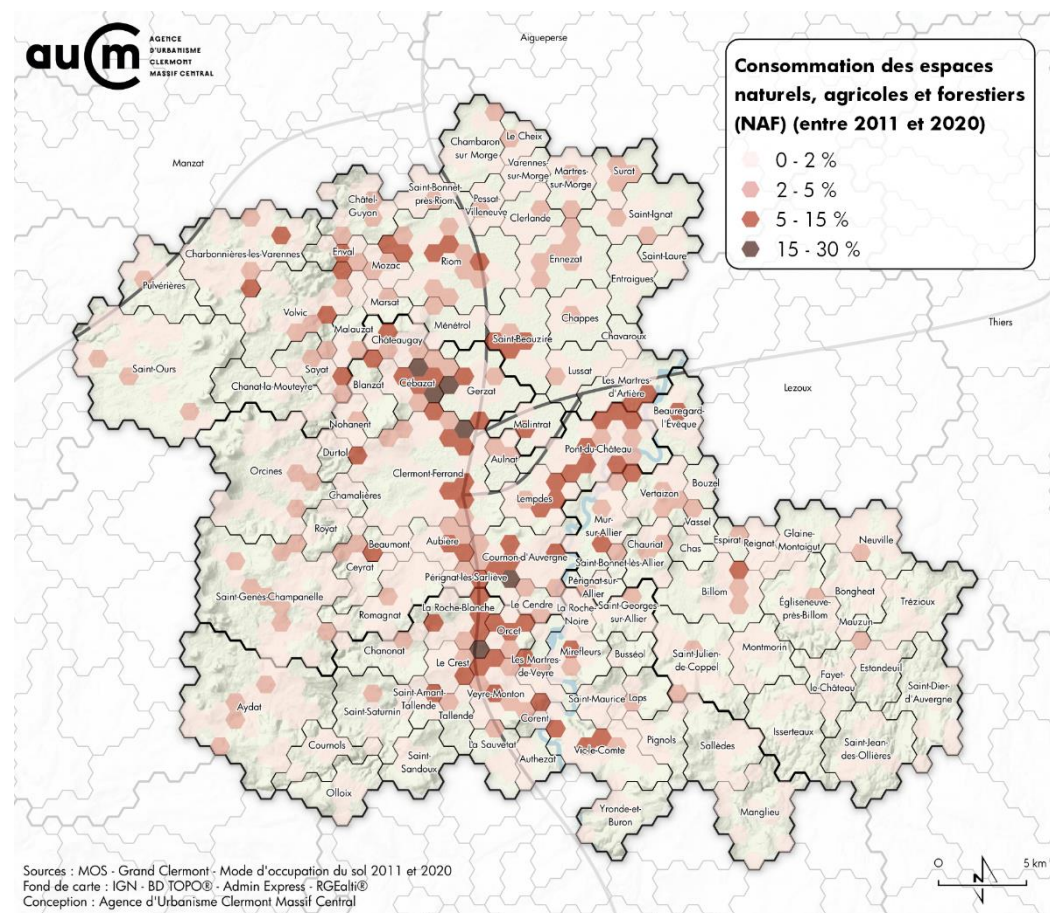
Les communes urbaines plus fortement confrontées à un vieillissement de leur population résidente :

- Une part plus importante de moins de 20 ans dans les communes de deuxième couronne mais dans de petits volumes.
- Une plus forte proportion de seniors (plus de 65 ans) dans les espaces urbains autour de Clermont et de Riom.
- Une forte progression de cette tranche d'âge à venir.

Propositions issues de l'atelier (forces, faiblesses, enjeux) :

FORCES			
FAIBLESSES			
<ul style="list-style-type: none"> - Problématique de la mobilité des seniors âgés (> 85 ans) = comment accéder aux services ? - Comment optimiser les services d'aide à domicile ? - Vieillesse croissante de la population - Concentration des services / EHPAD sur la Métropole 			
AUTRES DYNAMIQUES / OBSERVATIONS			
REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER (ANTHROPOCENE)			
ATTENUATION	PROTECTION ET REGENERATION	ADAPTATION ET ACCULTURATION	SOBRIETE ET RENONCEMENT
X		X	
ENJEU(X) PRIORITAIRE(S) POUR LA REVISION DU SCOT			
<ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation du territoire aux conséquences du vieillissement de la population (habitat, services, santé, mobilités) 			

II. Consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers - NAF (entre 2011 et 2020)



ANALYSE / CONSTATS

Une consommation des terres qui se poursuit :

- Sur la période 2011-2020, en moyenne 122 ha/an sont aménagés, soit 33 ha/an de moins qu'entre 2005 et 2011 (cf. Evaluation 11+12 ans).

- Un rythme d'artificialisation sur le Grand Clermont supérieur à celui du SCOT Lyonnais.

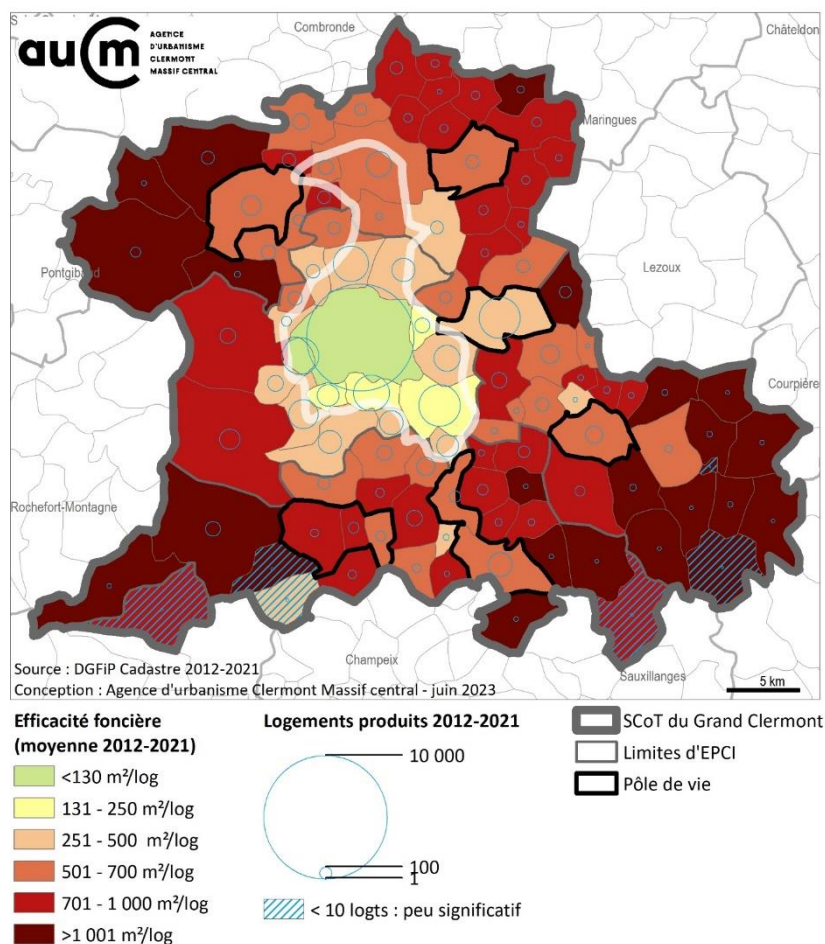
- Bien que ralentie, l'artificialisation des terres se poursuit et montre une trajectoire encore éloignée des exigences de sobriété foncière définie au niveau européen et national (ZAN 2050).

- Des consommations d'espaces NAF plus importantes dans la plaine, à proximité des corridors autoroutiers et sur les contreforts de la Chaîne des Puys : entre 5 et 15 %, et localement jusqu'à 30 %.

Propositions issues de l'atelier (forces, faiblesses, enjeux) :

FORCES			
<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisation : traduit le dynamisme du territoire (accueil de populations dans certaines communes) - Un rythme d'artificialisation qui ralentit globalement par rapport à la décennie précédente 			
FAIBLESSES			
<ul style="list-style-type: none"> - Etalement urbain et les effets que nous connaissons : extension des réseaux, suppression des E_{NAF}, impacts sur l'environnement et les paysages, augmentation des déplacements motorisés, etc. 			
AUTRES DYNAMIQUES / OBSERVATIONS			
<ul style="list-style-type: none"> - Un développement le long des axes routiers/autoroutiers : difficile de qualifier cette dynamique de positive ou négative 			
REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER (ANTHROPOCENE)			
ATTENUATION	PROTECTION ET REGENERATION	ADAPTATION ET ACCULTURATION	SOBRIETE ET RENONCEMENT
	X		X
ENJEU(X) PRIORITAIRE(S) POUR LA REVISION DU SCOT			
<ul style="list-style-type: none"> - Un ralentissement du rythme d'artificialisation des sols et une baisse de la consommation des E_{NAF} (en lien avec l'objectif ZAN fixé par la loi Climat et résilience et le SRADDET) - La protection des terres agricoles, des espaces naturels et des forêts (puits de carbone) 			

12. Efficacité foncière (entre 2012 et 2021)



ANALYSE / CONSTATS

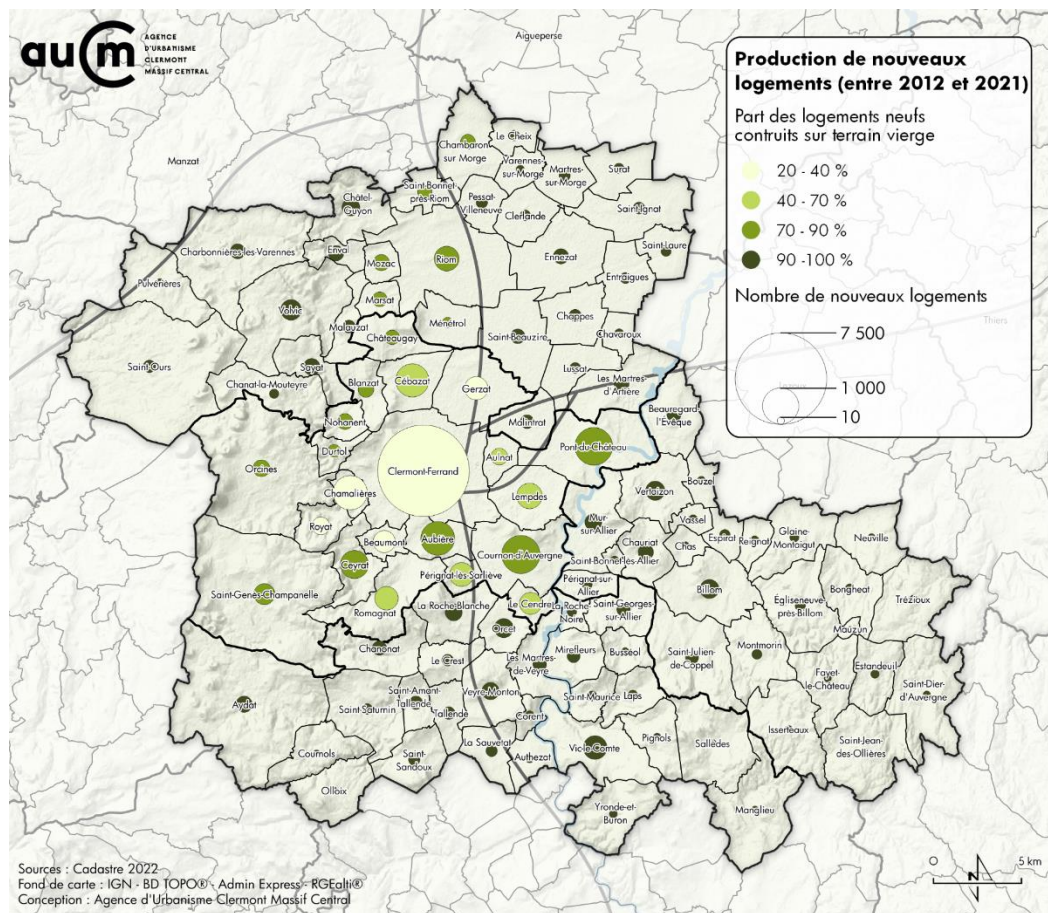
Encore trop de foncier consommé pour produire un logement :

- Chamalières et Clermont ont atteint l'objectif du SCOT en matière d'efficacité foncière.
- Cournon, Aubière, Beaumont et Aulnat s'en approchent.
- Dans 11 communes urbaines, la consommation foncière pour produire un logement est deux fois plus importante que ce qu'elle devrait être : > 250 m²/log au lieu de 130 m²/log. Dans 3 communes de RLV, elle est 4 fois trop importante (> 500 m²/log).
- 56 communes périurbaines sont encore au-dessus de l'objectif du SCOT. 21 communes situées sur les marges les plus rurales du Grand Clermont sont plus de deux fois au-dessus de l'objectif.

Propositions issues de l'atelier (forces, faiblesses, enjeux) :

FORCES			
<ul style="list-style-type: none"> - Dans certains PLU : la consommation foncière est surestimée - De plus en plus de divisions foncières individuelles (permet de densifier) 			
FAIBLESSES			
<ul style="list-style-type: none"> - Les dynamiques (liées au coût du foncier) ne suivent pas les orientations du SCOT - Problématique liée à l'urbanisation et à l'imperméabilisation des sols > ressource en eau (ruissellement) - Vigilance à avoir sur la maîtrise foncière pour favoriser l'efficacité et encadrer les divisions foncières au sein des opérations (OAP dans les PLU par exemple) 			
AUTRES DYNAMIQUES / OBSERVATIONS			
<p>Les dynamiques observées (taille des parcelles) montrent qu'il y a une corrélation avec les prix du foncier</p>			
REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER (ANTHROPOCENE)			
ATTENUATION	PROTECTION ET REGENERATION	ADAPTATION ET ACCULTURATION	SOBRIETE ET RENONCEMENT
		X	X
ENJEU(X) PRIORITAIRE(S) POUR LA REVISION DU SCOT			
<ul style="list-style-type: none"> - La recherche d'une meilleure efficacité foncière, principalement en-dehors du cœur métropolitain, notamment via la mise en œuvre des PLUi approuvés ou en cours de finalisation 			

13. Production de nouveaux logements sur terrains vierges (entre 2012 et 2022)



ANALYSE / CONSTATS

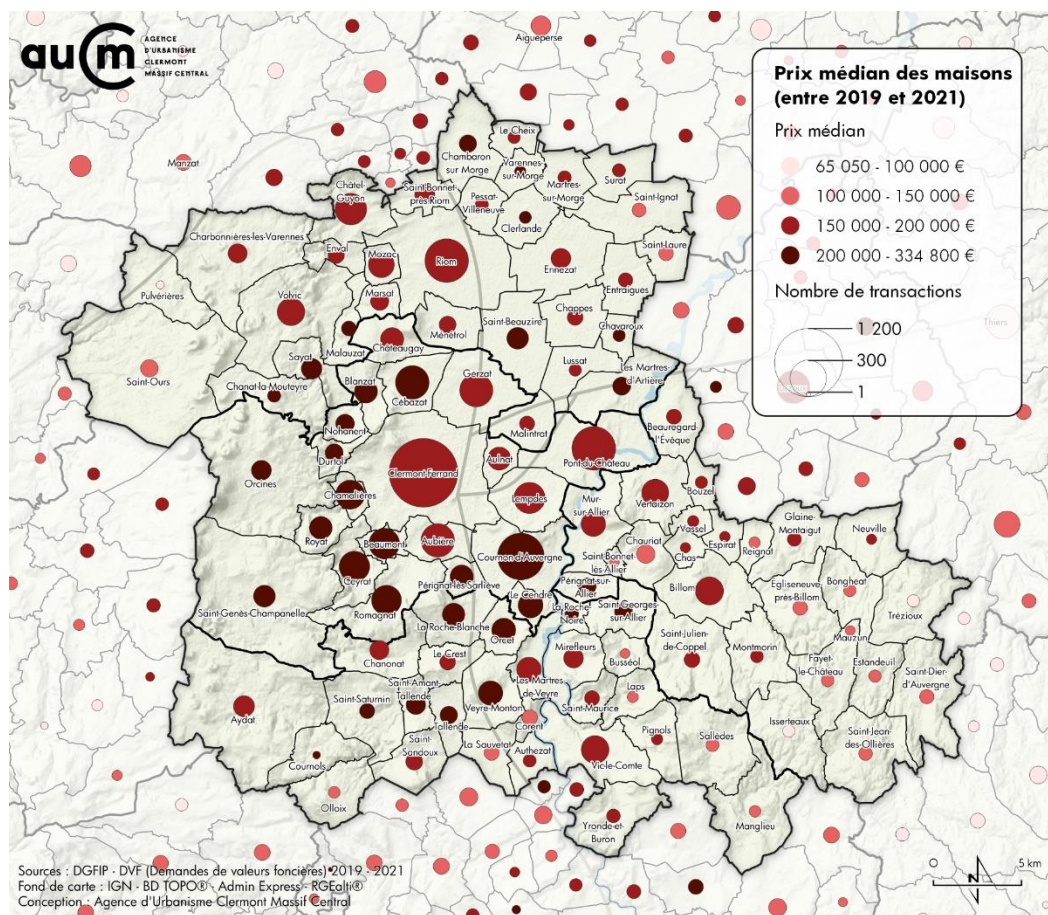
Une dynamique de construction portée par des logements neufs réalisés sur des terrains vierges :

- En-dehors de la Métropole, plus de 90 % de la production de nouveaux logements entre 2012 et 2020 s'est faite sur terrains vierges.
- Clermont, Beaumont, Royat, Chamalières et Gerzat sont les communes qui ont proportionnellement le moins produit de logements sur terrains vierges.
- Dans les intercommunalités périphériques à la Métropole, la part de logements construits sur terrains vierges est supérieure à 70 %.
- 9 communes de la Métropole présentent des taux similaires (entre 70 et 90 %).

Propositions issues de l'atelier (forces, faiblesses, enjeux) :

FORCES			
- Des petites communes rurales qui ont des taux de constructions sur terrains vierges assez bas			
FAIBLESSES			
- Développement des constructions individuelles sur des terres agricoles de qualité - Des difficultés (pour les collectivités) pour mobiliser le bâti ancien			
AUTRES DYNAMIQUES / OBSERVATIONS			
REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER (ANTHROPOCENE)			
ATTENUATION	PROTECTION ET REGENERATION	ADAPTATION ET ACCULTURATION	SOBRIETE ET RENONCEMENT
		X	X
ENJEU(X) PRIORITAIRE(S) POUR LA REVISION DU SCOT			
- La protection des terres agricoles présentant les meilleures qualités agronomiques (dans plaine de la Limagne notamment) - La lutte contre l'urbanisation diffuse qui grignote les espaces agricoles et banalise les paysages (en lien avec le ZAN)			

14. Prix médian des maisons (entre 2019 et 2021)



ANALYSE / CONSTATS

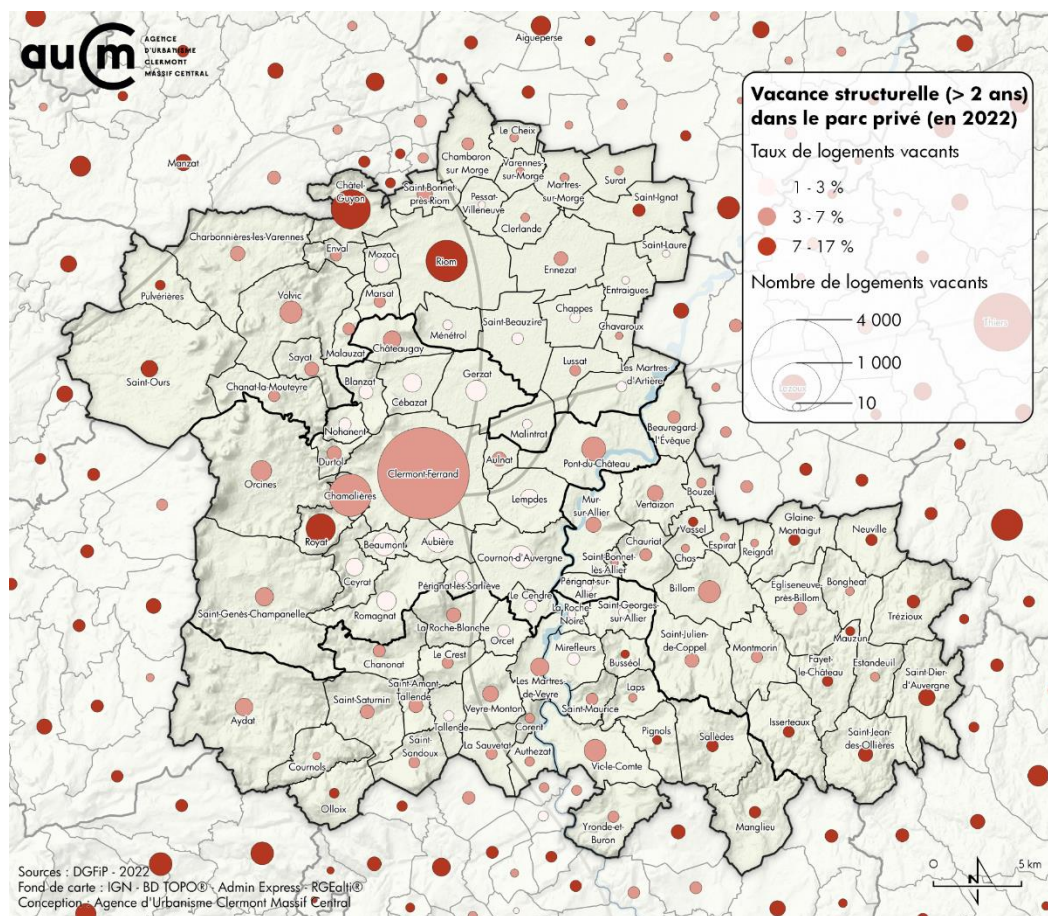
Des conditions d'accès à la propriété difficiles pour les ménages modestes souhaitant s'installer dans la proche périphérie clermontoise :

- Un marché détendu par rapport aux autres métropoles régionales de Lyon et Grenoble, mais des prix élevés autour de Clermont notamment à l'ouest et au sud.
- Une décroissance des prix corrélée à l'éloignement de la Métropole. Seules la frange sud-est du Grand Clermont, deux communes de Limagne et deux communes de la Chaîne des Puys proposent des maisons à moins de 150 000 € (prix médian).
- Un risque d'accentuation de la paupérisation des ménages plus modestes obligés de compenser par des frais de déplacements élevés l'éloignement de leur lieu d'habitat.

Propositions issues de l'atelier (forces, faiblesses, enjeux) :

FORCES			
FAIBLESSES			
<ul style="list-style-type: none"> - Une dynamique de gentrification dans la première couronne clermontoise (coût du foncier qui augmente) - Les ménages plus modestes obligés de trouver des logements plus loin : des temps de déplacements qui augmentent pour l'accès à l'emploi, la culture, les loisirs, etc. 			
AUTRES DYNAMIQUES / OBSERVATIONS			
<ul style="list-style-type: none"> - Concilier l'accueil de nouvelles populations avec une amélioration du cadre de vie - Vigilance sur l'offre locative qui doit répondre aux besoins de tous (étudiants, etc.) : un manque d'offre locative dans beaucoup de communes éloignées du cœur métropolitain 			
REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER (ANTHROPOCENE)			
ATTENUATION	PROTECTION ET REGENERATION	ADAPTATION ET ACCULTURATION	SOBRIETE ET RENONCEMENT
X			
ENJEU(X) PRIORITAIRE(S) POUR LA REVISION DU SCOT			
<ul style="list-style-type: none"> - La lutte contre l'éloignement des ménages modestes et des familles du cœur métropolitain pour accéder à la propriété (à cause des prix du foncier et de l'immobilier) - Une offre locative plus équilibrée et plus diversifiée (des secteurs déficitaires) 			

15. Vacance structurelle dans le parc privé (en 2022)



ANALYSE / CONSTATS

Des logements vacants depuis longtemps car inadaptés à la demande :

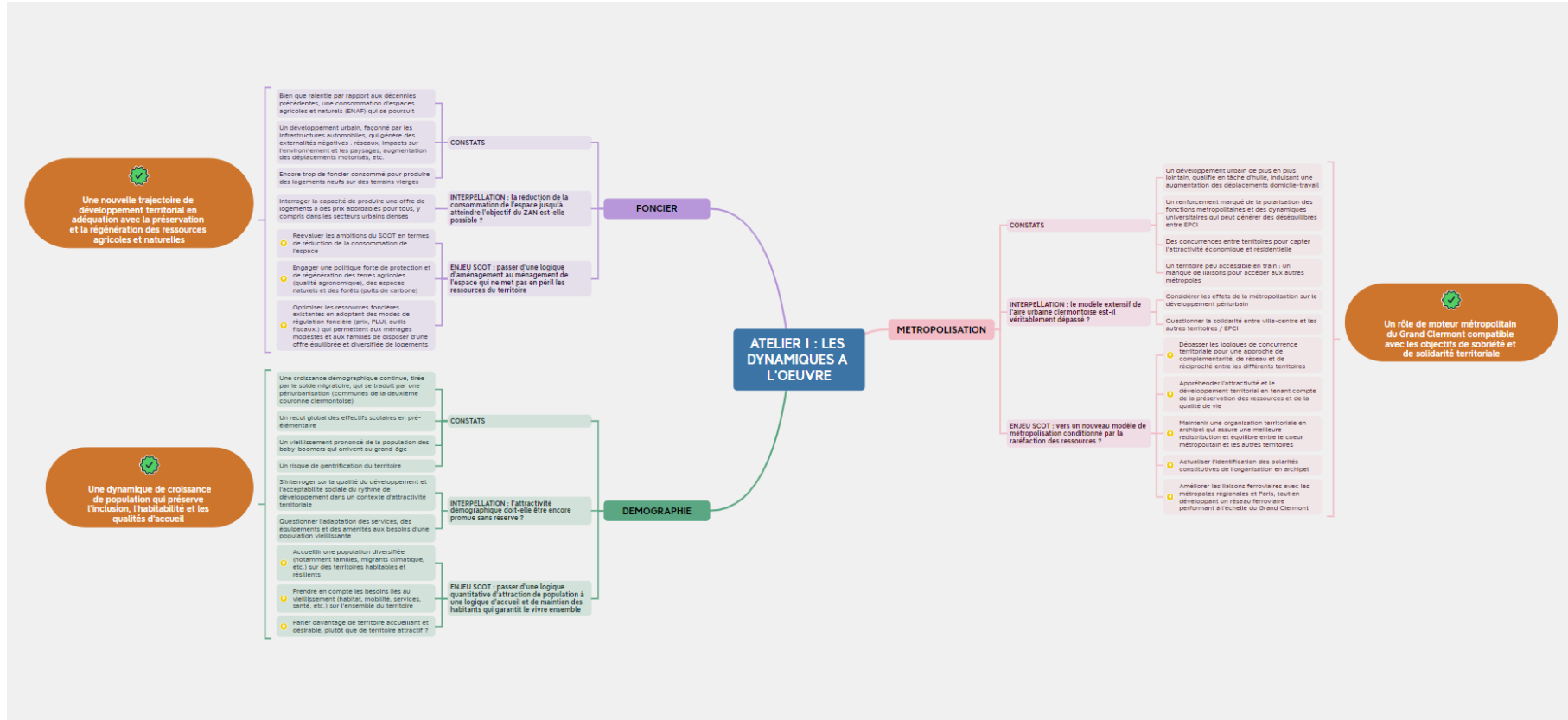
- Une vacance importante concentrée dans 3 communes urbaines (Riom, Châtel-Guyon, Royat) et plus diffuse dans les communes rurales au sud-est du Grand Clermont et dans la Chaîne des puys.

- Vacance très faible dans la première couronne clermontoise marquant une dynamique du marché de l'habitat.

Propositions issues de l'atelier (forces, faiblesses, enjeux) :

FORCES			
FAIBLESSES			
<ul style="list-style-type: none"> - Bâti ancien vacant plus difficile à mobiliser et à réhabiliter : difficultés techniques, coût, etc. - Problématique souvent liée à des propriétaires qui ne veulent pas vendre : trouver des outils pour les collectivités (le seul moyen coercitif est l'outil fiscal, avec la taxe sur les logements vacants, qui n'existe pas dans tous les EPCI) 			
AUTRES DYNAMIQUES / OBSERVATIONS			
REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER (ANTHROPOCENE)			
ATTENUATION	PROTECTION ET REGENERATION	ADAPTATION ET ACCULTURATION	SOBRIETE ET RENONCEMENT
X			
ENJEU(X) PRIORITAIRE(S) POUR LA REVISION DU SCOT			
<ul style="list-style-type: none"> - Une politique de l'habitat renouvelée pour répondre aux problématiques de la vacance (et insalubrité), notamment dans les centres-bourgs (en lien avec les PLH existants) - Vers une mobilisation généralisée d'outils techniques et fiscaux permettant de résorber la vacance (dans tous les EPCI) ? 			

7. SCHEMA DE SYNTHSE GENERAL : LES ENJEUX PRIORITAIRES POUR LE SCOT AU REGARD DES REORIENTATIONS ECOLOGIQUES A ENGAGER



METROPOLISATION

CONSTATS

- Un développement urbain de plus en plus lointain, qualifié en tâche d'huile, induisant une augmentation des déplacements domicile-travail
- Un renforcement marqué de la polarisation des fonctions métropolitaines et des dynamiques universitaires qui peut générer des déséquilibres entre EPCI
- Des concurrences entre territoires pour capter l'attractivité économique et résidentielle
- Un territoire peu accessible en train : un manque de liaisons pour accéder aux autres métropoles

INTERPELLATION : le modèle extensif de l'aire urbaine clermontoise est-il véritablement dépassé ?

- Considérer les effets de la métropolisation sur le développement périurbain
- Questionner la solidarité entre ville-centre et les autres territoires / EPCI

ENJEU SCOT : vers un nouveau modèle de métropolisation conditionné par la raréfaction des ressources ?

- ➊ Dépasser les logiques de concurrence territoriale pour une approche de complémentarité, de réseau et de réciprocité entre les différents territoires
- ➋ Appréhender l'attractivité et le développement territorial en tenant compte de la préservation des ressources et de la qualité de vie
- ➌ Maintenir une organisation territoriale en archipel qui assure une meilleure redistribution et équilibre entre le cœur métropolitain et les autres territoires
- ➍ Actualiser l'identification des polarités constitutives de l'organisation en archipel
- ➎ Améliorer les liaisons ferroviaires avec les métropoles régionales et Paris, tout en développant un réseau ferroviaire performant à l'échelle du Grand Clermont



Un rôle de moteur métropolitain du Grand Clermont compatible avec les objectifs de sobriété et de solidarité territoriale



Une dynamique de croissance de population qui préserve l'inclusion, l'habitabilité et les qualités d'accueil

Une croissance démographique continue, tirée par le solde migratoire, qui se traduit par une périurbanisation (communes de la deuxième couronne clermontoise)

Un recul global des effectifs scolaires en pré-élémentaire

Un vieillissement prononcé de la population des baby-boomers qui arrivent au grand-âge

Un risque de gentrification du territoire

S'interroger sur la qualité du développement et l'acceptabilité sociale du rythme de développement dans un contexte d'attractivité territoriale

Questionner l'adaptation des services, des équipements et des aménités aux besoins d'une population vieillissante

Accueillir une population diversifiée (notamment familles, migrants climatique, etc.) sur des territoires habitables et résilients

Prendre en compte les besoins liés au vieillissement (habitat, mobilité, services, santé, etc.) sur l'ensemble du territoire

Parler davantage de territoire accueillant et désirable, plutôt que de territoire attractif ?

CONSTATS

INTERPELLATION : l'attractivité démographique doit-elle être encore promue sans réserve ?

ENJEU SCOT : passer d'une logique quantitative d'attraction de population à une logique d'accueil et de maintien des habitants qui garantit le vivre ensemble

DEMOGRAPHIE



Une nouvelle trajectoire de développement territorial en adéquation avec la préservation et la régénération des ressources agricoles et naturelles

Bien que ralentie par rapport aux décennies précédentes, une consommation d'espaces agricoles et naturels (ENAF) qui se poursuit

Un développement urbain, façonné par les infrastructures automobiles, qui génère des externalités négatives : réseaux, impacts sur l'environnement et les paysages, augmentation des déplacements motorisés, etc.

Encore trop de foncier consommé pour produire des logements neufs sur des terrains vierges

Interroger la capacité de produire une offre de logements à des prix abordables pour tous, y compris dans les secteurs urbains denses

⚡ Réévaluer les ambitions du SCOT en termes de réduction de la consommation de l'espace

⚡ Engager une politique forte de protection et de régénération des terres agricoles (qualité agronomique), des espaces naturels et des forêts (puits de carbone)

⚡ Optimiser les ressources foncières existantes en adoptant des modes de régulation foncière (prix, PLUi, outils fiscaux...) qui permettent aux ménages modestes et aux familles de disposer d'une offre équilibrée et diversifiée de logements

CONSTATS

INTERPELLATION : la réduction de la consommation de l'espace jusqu'à atteindre l'objectif du ZAN est-elle possible ?

ENJEU SCOT : passer d'une logique d'aménagement au ménagement de l'espace qui ne met pas en péril les ressources du territoire

FONCIER